

Demande déposée le 09/12/2025

**N° CT 076 057 25 00002
ARRETE N°2025/671**

Par : **CASTORAMA BARENTIN**

Demeurant à : **301 boulevard de l'Europe
76360 BARENTIN**

Représenté par : **Monsieur Bertrand FACHE**

Pour : **implantation d'un chapiteau de 500m² du
2/3/2026 au 2/9/2026**

Sur un terrain sis à : **301 boulevard de l'Europe
76360 BARENTIN**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARENTIN

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation, notamment les articles R.143-1 à 143-47 et l'article CTS 31 de l'arrêté du 25 juin 1980 : Sécurité contre l'Incendie modifié le 23/01/1985

VU la demande en date du 25/11/2025, de CASTORAMA BARENTIN, représentée par M. Bertrand FACHE, Directeur de magasin, pour l'implantation d'un chapiteau de 500m² du 2/3/2026 au 2/9/2026 sur le parking du magasin situé 301 boulevard de Westphalie à Barentin.

VU le procès verbal en date du 29/1/2026 de la sous-commission départementale de sécurité ERP-IGH

CONSIDERANT que le chapiteau relève du type CTS de 4^{ème} catégorie avec activité de type M

ARRÊTE

Article 1 - Le demandeur est autorisé à implanter un chapiteau de 500m² pour son opération commerciale de vente au déballage de produit saisonnier jardin et d'une période de stockage qui se déroulera du 2/3/2026 au 2/9/2026.

Article 2 – les prescriptions du procès verbal ci-annexé de la sous-commission départementale de sécurité devront être respectées.

Article 3 - Le présent arrêté ne préjuge en rien des autorisations à obtenir au titre d'autres réglementations et notamment en matière commerciale.

Article 4 - Le demandeur peut contester la légalité de cette décision dans les deux mois qui suivent sa date de réception. A cet effet, il peut saisir le tribunal administratif de Rouen territorialement compétent d'un recours contentieux. L'application télérecours est accessible depuis le site telerecours.fr

Article 5 - le présent arrêté sera notifié au pétitionnaire

Article 6 - Ampliation de la présente décision sera adressée à
M. le Chef de la Police Municipale

A BARENTIN, le 3/2/2026

Le Maire,

Christophe BOUILLON

